

## ACTIVITÉ DE RETRAIT OU D'ENCAPSULAGE D'AMIANTE

Type de Personnel : **Opérateur de Chantier**

Degré de progression : **1er Recyclage**

**DURÉE : 2 jours – soit 14 heures d'enseignement**

### 3-OC-R1

#### Métier(s) accessible(s)

Opérateur de désamiantage – métiers liés au retrait et/ou à l'encapsulage d'amiante

#### Public concerné

Dans le cadre d'activité de retrait ou d'encapsulage d'amiante, tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du plan de retrait ou de confinement, ou du mode opératoire

#### Prérequis nécessaires

- Avoir plus de 18 ans
- Maîtriser la langue française – à minima, niveau B1 du CECRL (Cadre Européen de référence pour les langues)
- Être en possession d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur conforme aux annexes 1\* ou 2 de l'arrêté du 16/10/17 fixant le modèle d'avis d'aptitude

*\* L'attestation de suivi devra être accompagnée du dernier avis d'aptitude délivré par le médecin du travail*

- Être titulaire d'une attestation de compétences préalable datant de moins de 6 mois établie par un organisme de formation certifié au sens de l'arrêté formation du 23 février 2012

#### Objectifs de la formation

Acquérir et valider une compétence réglementaire répondant à l'article R. 4412-125 du Code du Travail

#### Contenu de la formation

Connaître et savoir appliquer les prescriptions minimales définies par l'arrêté formation du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

#### Pédagogie – Méthodes - Moyens

- Exposés diaporama – Démonstrations – Échanges – Exercices
- Mises en situation sur plateforme pédagogique

#### Validation des connaissances

Une attestation de compétences validant les acquis de la formation, résultant des évaluations théoriques et pratiques

#### Niveaux de formation

Fondamentaux règlementaires

## Formateur

Formateur titulaire d'une attestation de compétences à animer des formations amiante, délivrée conjointement par l'INRS et l'OPPBT  
Ponctuellement selon les besoins, intervention possible de spécialistes (santé – transport – juriste – ...)

## Nombre de participants par session

10 maximum – 6 minimum

## Lieu de formation

Centre C2P Formations - 4, rue des Ponnières - 21121 FONTAINE LES DIJON

## Modalités d'inscription

Retourner un dossier de candidature renseigné accompagné des pièces demandées

## Tarif

Sur demande – sur devis

